

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—LES OBJECTIFS DU
PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS—LES
ESTIMATIONS DU MINISTÈRE DES FINANCES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le 15 octobre dernier, je demandais au premier ministre (M. Trudeau) s'il déposerait une estimation du nombre de personnes qui seront embauchées l'hiver prochain par suite des propositions présentées par le ministre des Finances (M. Benson) il y a deux semaines pour remédier à la très grave crise de chômage à laquelle nous faisons face. Le premier ministre a répondu de sa façon habituelle un seul mot: «Non.» Monsieur l'Orateur, je n'ai été aucunement satisfait de cette réponse.

On ne peut faire autrement que de se rendre compte combien la situation sera grave l'hiver prochain. En septembre de cette année, dernier mois pour lequel nous avons des chiffres, il y avait 434,000 chômeurs. Cela représente un taux désaisonnalisé de 7.1 p. 100 de la population active. En septembre 1967, le dernier mois de septembre avant que le premier ministre et le gouvernement soient portés au pouvoir, on comptait 219,000 chômeurs, et le taux désaisonnalisé était de 4.1 p. 100.

• (10.00 p.m.)

Depuis que le premier ministre et le gouvernement actuel ont été élus, le taux de chômage est monté en flèche. Cette année, mois après mois, le taux de chômage a été d'environ 10 p. 100 plus élevé que le taux pour la période correspondante l'an dernier. En février 1971, au cours duquel le chômage a été le plus aigu, 675,000 personnes étaient sans travail. En ajoutant 10 p. 100, et c'est une estimation prudente car elle ne tient pas compte des mesures économiques du président Nixon, on peut prévoir un total d'environ 750,000 chômeurs. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) prévoit que les mesures de M. Nixon, si on les applique pendant une année entière, feront 90,000 chômeurs de plus au Canada. La moitié de ce chiffre représentera 50,000 chômeurs de plus en février. Comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas moi qui ai calculé ces chiffres, mais un des plus éminents économistes du Canada. Le chômage pourrait atteindre 800,000 personnes en février prochain.

Le gouvernement a annoncé un programme de travaux publics au niveau fédéral qui sera appliqué par l'entremise des provinces, des municipalités et des organismes bénévoles. Il a annoncé qu'il dépenserait de 450 à 500 millions de dollars. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a signalé il y a quelques jours que 10 millions de dollars seraient consacrés à l'amélioration des édifices d'expositions agricoles. Il prévoit que ces 10 millions créeront 1,000 nouveaux emplois. En d'autres termes, le ministre de l'Agriculture estime qu'il en coûtera 10,000 dollars pour créer un emploi. Les mêmes calculs appliqués aux 450 à 500 millions que le gouvernement se propose de dépenser cet hiver créeront de 45,000 à 50,000 emplois. Ce n'est pas suffisant, car nous aurons encore plus de 700,000 chômeurs.

Le premier ministre a maintes fois répété que la situation s'améliore, que l'économie progresse et que le taux de chômage suivra, sinon aujourd'hui, demain, la semaine prochaine ou le mois prochain. La population canadienne peut exiger que le premier ministre et le gouvernement précisent le nombre des emplois qu'engendrera cet hiver le programme annoncé par le ministre des Finances (M. Benson), et le nombre de chômeurs cet hiver. Je sais que les économistes du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, du ministère du Travail et du ministère des

[M. Burton.]

Finances ont fait ces calculs. Le premier ministre et le gouvernement ont non seulement la responsabilité, mais aussi le devoir de dire à la population le genre d'hiver qu'elle devra affronter cette année.

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député n'est pas sans savoir qu'il est impossible de prédire avec quelque certitude que ce soit le nombre d'emplois que peut créer un programme en particulier. Naturellement, on peut toujours prédire de façon très générale une certaine hausse ou baisse de l'emploi. De fait, dans sa déclaration du 14 octobre, le ministre des Finances (M. Benson) a révélé que, conformément à ses prévisions, il existe maintenant 200,000 emplois de plus qu'il y a un an.

Le but du programme actuel est de stimuler la création d'emplois pour les très nombreux nouveaux venus sur le marché du travail et, dans la mesure du possible, d'empêcher que soient mis à pied les travailleurs qui occupent déjà un emploi. Une bonne partie du programme actuel comporte des réductions d'impôt qui sont censées stimuler la consommation et augmenter ainsi la demande de biens et de services. Mais comment peut-on prédire avec exactitude le nombre d'emplois qui seront sauvegardés grâce à ces mesures?

Le reste du programme consistant en prêts et en subventions aux provinces, aux municipalités et aux associations, tout comme les programmes intensifs de construction domiciliaire et les autres qui leur sont connexes, le nombre définitif d'emplois créés ne dépend plus entièrement du gouvernement, mais plutôt de la réponse de ceux à qui les programmes sont destinés. Il y a en outre l'effet multiplicateur des dépenses accrues des consommateurs et les effets indirects qui en découlent. En dépendant, le gouvernement incite les associations, les municipalités et les particuliers à faire circuler l'argent de leurs épargnes. Comment pouvons-nous alors délimiter le degré exact de responsabilité du gouvernement dans toutes ces activités accrues?

Le gouvernement compte au plus haut point que la stimulation de l'emploi du programme sera spectaculaire et il sera peut-être possible plus tard d'attribuer équitablement le nombre d'emplois créés et de dollars dépensés mais, malheureusement, il est impossible de donner maintenant une réponse précise aux questions comme celle que le député a posée.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE—LA REPRISE DE L'ÉTUDE
CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT POSSIBLE D'UNE
USINE D'EAU LOURDE À MONTMAGNY

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, le sujet que je voudrais aborder ce soir se rapporte à une question que j'avais posée à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), le 19 octobre 1971, question qui concernait la possibilité d'établir une usine d'eau lourde à Montmagny.

Dans ma question, j'avais mentionné l'année 1966, mais le harsard, par erreur, a mentionné 1970. A tout événement, il s'agit bien de l'année 1966. Ma question avait été inscrite au *Feuilleton* en 1969.

Or, j'ai reçu du Syndicat du textile de Montmagny une lettre expédiée en septembre, et se rapportant à cette question. Cette lettre se lit comme il suit: